



— Ville de —  
**Pont-Sainte-Maxence**

# **BUDGET PRIMITIF 2023**

## **VILLE DE PONT-SAINTE-MAXENCE**

**Note explicative**

**Conseil municipal du 12 avril 2023**

# Dispositions réglementaires

## Article L.2313-1 du CGCT (Code Générale des Collectivités Territoriales) :

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des dispositions de l'article L.2343-2, sont assortis .../...

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.



# Les budgets de la ville

## BUDGET PRINCIPAL

Ce budget permet à la ville de mettre en œuvre ses politiques publiques. La ville dispose de nombreuses compétences qu'elle exerce à l'exception de celle transférées à la communauté de communes et celles réalisées dans un budget annexe

## BUDGET EAU POTABLE

Ce budget retrace toutes les charges et tous les produits liés à la distribution de l'eau potable notamment sur la gestion du réseau

## BUDGET ASSAINISSEMENT

Ce budget retrace toutes les charges et tous les produits liés à l'assainissement collectif avec notamment la station d'épuration

# Le budget principal

- Données essentielles
- Section de fonctionnement
- Section d'investissement
- Les grands projets
- Éléments d'information complémentaires

# Données essentielles : Résultats 2022



Fonctionnement	Dépenses		Fonctionnement	Recettes	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Opérations réelles	11 094 082.32	10 990 639.90	Opérations réelles	12 870 572.00	13 206 552.59
Opérations d'ordre	2 134 292.40	1 539 024.16	Opérations d'ordre	157 802.72	106 867.72
Résultat reporté (002)	-		Résultat reporté (002)	200 000.00	
<b>Total</b>	<b>13 228 374.72</b>	<b>12 529 664.06</b>	<b>Total</b>	<b>13 228 374.72</b>	<b>13 313 420.31</b>

**Résultat de clôture de Fonctionnement : 983 756.25** = (13 313 420,21 - 12 529 664,06) + 200 000,00

Investissement	Dépenses		Investissement	Recettes	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Opérations réelles	11 727 649.20	7 157 755.98	Opérations réelles	8 620 959.48	3 983 343.24
Opérations d'ordre	449 648.40	198 159.00	Opérations d'ordre	2 426 138.08	1 630 315.44
Résultat reporté (001)			Résultat reporté (001)	1 130 200.04	
<b>Total</b>	<b>12 177 297.60</b>	<b>7 355 914.98</b>	<b>Total</b>	<b>12 177 297.60</b>	<b>5 613 658.68</b>

**Résultat de clôture de l'Investissement : - 612 056.26** = (5 613 658,68 - 7 355 914,98) + 1 130 200,04

**Résultat global de clôture 371 699.99** = (983 756,25 - 612 056,26)

# Les éléments clefs du budget 2023

Budget global : 26 millions d'euros

Programmation d'investissement : 12,5 millions d'euros

- Coût du gaz : + 317 000 €
- Charges de personnel : + 235 500 €
- Intérêts de la dette : + 160 900 €
- Subventions aux associations : + 46 000 €
- Subvention au CCAS : + 44 500 €
  
- Recettes taxes locales : + 339 500 €  
(Taxes foncières et d'habitation)
- Dotation Globale de Fonctionnement : + 48 200 €

# Dépenses de fonctionnement 2023 : Evolutions

Dépenses		B.P 2022	B.P 2023	Evolution	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL ①	2 525 348.22	3 077 665.00	552 316.78	21.9%
012	CHARGES DE PERSONNEL ②	6 968 366.66	7 203 880.00	235 513.34	3.4%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	-	-	-	-
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE ③	1 232 083.54	1 453 651.00	221 567.46	18.0%
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>10 725 798.42</b>	<b>11 735 196.00</b>	<b>1 009 397.58</b>	<b>9.4%</b>
66	CHARGES FINANCIERES ④	114 106.91	275 000.00	160 893.09	141.0%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES ⑤	27 500.00	10 000.00	- 17 500.00	-63.6%
68	DOTATIONS ⑥	10 576.99	11 000.00	423.01	4.0%
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>10 877 982.32</b>	<b>12 031 196.00</b>	<b>1 153 213.68</b>	<b>10.6%</b>
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS ⑦	1 431 709.16	1 522 000.00	90 290.84	6.3%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT ⑧	702 583.24	-	- 702 583.24	-100.0%
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>2 134 292.40</b>	<b>1 522 000.00</b>	<b>- 612 292.40</b>	<b>-28.7%</b>
002	RESULTAT REPORTE	-	-	-	-
<b>Total général</b>		<b>13 012 274.72</b>	<b>13 553 196.00</b>	<b>540 921.28</b>	<b>4.2%</b>



# Dépenses de fonctionnement 2023 : Evolutions

## ① Chapitre 011, Charges à caractère général : + 552 317 €

Les charges à caractère général regroupent les achats courants et les charges quotidiennes de fonctionnement de la ville : comptes 60 : fluides, fournitures..., comptes 61 et 62 : les services extérieurs, prestations de service, assurances, entretien et maintenance du patrimoine...

La prévision 2023 prévoit une forte augmentation qui intègre une inflation qui devrait rester importante et une envolée du coût du gaz pour la ville. A elle seule, cette dernière augmente le budget de 317 000 €, soit 57% de la progression du chapitre.

La dépense relative à l'électricité ne progresse pas. L'augmentation du coût est compensée par les économies de consommation mises en place et renforcées en 2022 (par exemple, la réduction partielle de l'éclairage public la nuit).

## ② Chapitre 012, Charges de personnel : + 235 513 €

Le budget 2023 prévoit le recrutement de quatre nouveaux agents : un policier municipal (remplacement d'un départ), un éducatif sportif, un agent d'entretien des équipements sportifs et une chargée de communication.

L'augmentation de la masse salariale provient aussi de l'augmentation de la valeur du point d'indice des fonctionnaires qu'à décidé unilatéralement le gouvernement (+ 120 000 €) et du glissement vieillissement technicité (GVT).

La ville continuera à ne pas systématiquement ses agents qui font valoir leurs droits à la retraite pour optimiser ses charges de personnel sans réduire la qualité du service rendu à la population.





# Dépenses de fonctionnement 2023 : Evolutions

## ③ Chapitre 65, Autres charges de gestion courante : + 221 567 €

Ce chapitre comptabilise les autres dépenses de la commune qui ne sont pas considérées comme du fonctionnement courant : contributions aux organismes (par exemple le SDIS), subventions aux associations et indemnités des élus.

- Les subventions aux associations augmentent de 47 k€. Cela s'explique par la mise en œuvre d'une nouvelle politique de versement. Auparavant il restait un solde de subvention qui était versé l'année suivante. Le solde des subventions 2022 est de 47 k€. En 2023, la subvention annuelle sera versée en une seule fois.

En plus de faciliter la gestion de nos associations, cette pratique augmentera les recettes perçues en 2023 : 100% de la subvention 2023 + solde 2022.

- La subvention pour soutenir notre CCAS progresse de 153 k€. Ce montant tient compte du coût du personnel administratif de la ville mis à disposition et qui donne lieu à une recette équivalente pour 109 k€ (chapitre 70).

L'aide de la ville au CCAS progressera donc en réalité de 44 k€ en 2023.

## ④ Chapitre 66, Charges financières : + 160 083 €

Bien que la moitié de la dette de la ville soit à taux fixe, les intérêts des emprunts sont doublés suite à la vigoureuse remontée des taux. A cela s'ajoute un complément pour prendre en compte l'emprunt que la ville réalisera cette année.



# Dépenses de fonctionnement 2023 : Evolutions

## ⑤ Chapitre 67, Charges exceptionnelles : - 17 500 €

La ville est passée à une nouvelle nomenclature comptable au 1<sup>er</sup> janvier, la M57. Parmi les modifications qui en découlent il y a la suppression de comptes au chapitre 67. Ceux-ci sont repris au chapitre 65, autres charges de gestion courante. La réduction de 17,5 k€ est en réalité un transfert.

## ⑥ Chapitre 68, Dotations aux provisions : + 423 €

Conformément à la réglementation la ville réalise des provisions, notamment pour comptabiliser l'absence de recouvrement de recette par le Trésor public (entreprise en faillite, personne insolvable,...).

## ⑦ Chapitre 042, Opérations d'ordre de section à section : + 90 291 €

Les opérations d'ordre sont des écritures comptables internes. Elles ne donnent pas lieu à encaissement ou décaissement de trésorerie. Les 1,465 k€ servent à inscrire des dotations aux amortissements qui permettent de gérer comptablement le patrimoine de la ville. La dépense de fonctionnement correspond strictement à une recette d'investissement. Elles progressent sensiblement suite à une modification de calcul avec la nomenclature M57.

## ⑧ Chapitre 023, Virement à la section d'investissement : - 702 583 €

Ce chapitre correspond à l'autofinancement dégagé par le fonctionnement de la ville pour financer ses investissements. Compte tenu de l'augmentation des charges et d'une inflation potentiellement élevée tout au long de l'année, la ville présente un budget prudent. L'absence de virement pour financer l'investissement signifie que la ville doit plus que jamais veiller à maîtriser ses charges de fonctionnement pour garder un niveau d'investissement élevé.

# Recettes de fonctionnement 2023 : Evolutions

Recettes		B.P 2022	B.P 2023	Evolution	
013	ATTENUATION DES CHARGES	180 000.00	210 000.00	30 000.00	16.7%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	491 000.00	686 800.00	195 800.00	39.9%
73	IMPOTS ET TAXES	7 189 580.00	7 534 702.00	345 122.00	4.8%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 567 292.00	4 724 068.00	156 776.00	3.4%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 600.00	237 626.00	21 026.00	9.7%
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>12 644 472.00</b>	<b>13 393 196.00</b>	<b>748 724.00</b>	<b>5.9%</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000.00	-	- 10 000.00	
<b>Total recettes réelles</b>		<b>12 654 472.00</b>	<b>13 393 196.00</b>	<b>738 724.00</b>	<b>5.8%</b>
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	157 802.72	160 000.00	2 197.28	1.4%
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>157 802.72</b>	<b>160 000.00</b>	<b>2 197.28</b>	<b>1.4%</b>
002.	RESULTAT REPORTE	200 000.00	-	- 200 000.00	-100.0%
<b>Total général</b>		<b>13 012 274.72</b>	<b>13 553 196.00</b>	<b>540 921.28</b>	<b>4.2%</b>



# Recettes de fonctionnement 2023 : Evolutions

## ① Chapitre 013, Atténuation de charges : + 30 000 €

Les atténuations de charges sont essentiellement les remboursements sur les charges de personnel : assurance, sécurité sociale, caisses de retraites ...

Compte tenu des réalisations 2022, 361 k€, augmenter la prévision semble tout à fait cohérent.

## ② Chapitre 70, Produits des services, du domaine : + 195 800 €

- Dans ce chapitre, 109 k€ proviennent de la mise à disposition du personnel administratif de la ville auprès du CCAS. Cette recette est annulée par une subvention équivalente (inscrite au chapitre 65).
- Le reste de la progression provient des recettes perçues pour les services mis en place : cantine, piscine, ...

L'augmentation provient essentiellement de la fréquentation. La prévision 2022 était restée prudente sur la reprise en sortie de période Covid. Le budget 2023 tient donc compte du dépassement des recettes en 2022.

## ③ Chapitre 73, Impôts et taxes : + 345 122 €

La progression provient essentiellement de l'augmentation des bases fiscales augmentées par le gouvernement dans la loi de finances 2023, + 340 k€. A l'intérieur du chapitre, des recettes sont en diminution (taxe sur les ventes immobilières) et d'autres progressent (taxe sur la consommation d'électricité).

Il est à noter que l'augmentation des impôts et taxes couvrira l'augmentation du prix du gaz, + 317 k€, mais ne permet pas financer le reste de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêts.



# Recettes de fonctionnement 2023 : Evolutions

## ④ Chapitre 74, Dotations, subventions et participations : + 156 776 €

La dotation majeure de ce chapitre est la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Elle est estimée à 4 230 k€, en progression de 48 k€. Les compensations fiscales qui font suite à la réforme de la taxe d'habitation progressent de 30 k€. Le solde de l'augmentation provient essentiellement de nouveaux financements trouvés auprès de l'Etat et de la CCPOH.

## ⑤ Chapitre 75, Autres produits de gestion courante : + 21 026 €

L'augmentation provient pour moitié du transfert de recettes antérieurement inscrites au chapitre 77 et désormais au chapitre 75 suite au changement de nomenclature comptable.

L'autre augmentation provient des remboursements d'assurances sur lesquels la prévision tient compte des sinistres connus et déclarés.

## ⑥ Chapitre 77, Produits exceptionnels : - 10 000 €

la nouvelle nomenclature M57 entraîne le transfert des recettes de ce chapitre vers un autre, le chapitre 75.

## ⑦ Chapitre 042, Opérations d'ordre de section à section : + 21 097 €

A l'instar des dépenses, ce chapitre comptabilise des opérations internes de gestion patrimoniale.

## ⑧ Chapitre 002, Résultat reporté : - 200 000 €

L'excédent de fonctionnement 2022, + 983 756 €, a été intégralement transféré en investissement pour financer les projets, en cours ou à venir, afin rendre la ville plus sûre et plus agréable à vivre.



# Section d'investissement

Dépenses		Reports	Crédits nouveaux
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	692 414.32	562 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	89 332.02	157 500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 260 871.67	7 507 593.92
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	97 873.81	146 130.00
45	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	200.00	-
<b>TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</b> ①		<b>4 140 691.82</b>	<b>8 373 223.92</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	2 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	-	1 290 000.00
<b>TOTAL DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>4 140 691.82</b>	<b>9 665 223.92</b>
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	-	160 000.00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>-</b>	<b>160 000.00</b>
002	RESULTAT REPORTE	-	612 056.26
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 140 691.82</b>	<b>10 437 280.18</b>
		<b>14 577 972.00</b>	

Recettes		Reports	Crédits nouveaux
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	2 445 756.00	5 427 459.75
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	-	3 000 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	24 000.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		<b>2 445 756.00</b>	<b>8 451 459.75</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	900 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	-	983 756.25
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	275 000.00
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		<b>2 445 756.00</b>	<b>10 610 216.00</b>
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	-	1 522 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>-</b>	<b>1 522 000.00</b>
002.	RESULTAT REPORTE	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 445 756.00</b>	<b>12 132 216.00</b>
		<b>14 577 972.00</b>	

# Dépenses d'investissement 2023

## ① Dépenses d'équipement : 12 513 916 €

Ces dépenses concernent les investissements de la ville. Il s'agit de constructions, de matériels, d'autres biens achetés et de subventions versées.

Vous trouverez ci-après une présentation détaillée des projets 2023.

## ② Dotations, fonds divers et réserves : 2 000 €

Les crédits inscrits correspondent à un remboursement sur le taxe d'aménagement.

## ③ Emprunts et dettes assimilées : 1 290 000 €

Le montant tient compte du profil classique de remboursement de la dette (plus d'intérêts en début de prêt avec un remboursement de capital qui progresse au fur et à mesure des échéances) ainsi que d'une provision pour les échéances de l'emprunt à contracter en cours d'année.

## ④ Opérations d'ordre de section à section : 160 000 €

Elles correspondent à l'amortissement de subventions. Les montants sont identiques à ceux des opérations d'ordre de recette en section de fonctionnement

## ⑤ Résultat reporté : 612 056 €

Le bilan 2022 présente un déficit d'investissement. Il est donc repris au budget 2023.

En ne réalisant que deux millions d'emprunt sur les trois millions prévus au budget 2022 la ville a privilégié sa gestion des frais financiers plutôt que d'obtenir un excédent.



# Recettes d'investissement 2023

## ① Subventions d'équipement : 7 873 216 €

A l'appui du détail des dépenses d'équipements vous trouverez les financements de ces actions.

## ② Emprunts et dettes assimilées : 3 000 000 €

L'inscription budgétaire est identique à celle de 2022. Dans le même esprit la ville lèvera le strict nécessaire. Une première tranche de deux millions sera lancée après le vote du budget et un complément sera réalisé ou non selon l'avancement des programmes d'investissement et les subventions accordées.

## ③ Immobilisations en cours : 24 000 €

Il s'agit du remboursement d'une avance non consommée pour la réalisation des études préopérationnelles du renouvellement urbain du quartier des Terriers.

## ④ Dotations, fonds divers et concours : 900 000 €

Ce chapitre regroupe les recettes perçus du FCTVA, une dotation versée aux collectivités territoriales destinée à assurer une compensation de la charge de TVA, ainsi que de la Taxe d'Aménagement.

## ⑤ Excédents de fonctionnement capitalisés : 983 756 €

Cette somme correspond l'excédent de fonctionnement que la ville consacre aux financement de ses projets.

## ⑥ Produits des cessions d'immobilisations : 275 000 €

La recettes inscrites dans le budget correspond à la vente de l'ancienne maison des associations.

## ⑦ Opérations d'ordre de section à section : 1 522 000 € (identique à la dépense de fonctionnement)



# Section d'investissement : les grands projets

## Projet pluriannuel

### ✓ Renouvellement urbain du quartier des Terriers

Opérations sous maîtrise d'ouvrage de la ville	Autorisation de programme	Réalisations 2021/2022	Crédits de Paiement 2023	CP années suivantes
PRIR quartier des Terriers	9 500 000€	405 661 €	451 031 €	8 643 308 €

Coordonnée par l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU), le renouvellement urbain se traduit par le déploiement d'un ensemble d'opérations destinées à améliorer l'habitat, promouvoir la mixité sociale, désenclaver les quartiers et stimuler le développement économique grâce à des opérations de destruction-reconstruction, de réhabilitation et de relogement des habitants.

Les charges de la ville restent encore majoritairement des frais d'études préparatoires aux travaux à venir (Maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage essentiellement).

# Section d'investissement : les grands projets

## Réhabilitation et extension groupes scolaires

### ✓ Groupe scolaire Ferdinand Buisson

Dépenses HT	Subventions	
	Etat	Département
97 576 €	324 000 €	180 000 €

Les conditions d'accueil des habitants sont une priorité de l'action municipale, et bien plus encore quand il s'agit de nos enfants.

### ✓ Groupe scolaire Adrien Bonnel

Dépenses HT	Subventions		
	Etat	Région	Département
5 833 520 €	2 701 650 €	221 290 €	1 445 680 €

Avec l'achèvement financier du premier groupe scolaire et le début du second la ville se dote d'infrastructures de qualité, plus soucieuse des enjeux environnementaux.

# Section d'investissement : les grands projets

## Equipements publics et sportifs

### ✓ Aire de jeux inclusive au champ de mars

Dépenses HT	Subventions	
	Etat	Département
350 000 €	210 000 €	70 000 €

### ✓ Aire de jeux rue du stade

Dépenses HT	Subventions		
	Etat	Département	CCPOH
125 000 €	15 000 €	36 250 €	10 000 €

### ✓ Réhabilitation city stade Frigaux

Dépenses HT	Subventions
	CCPOH
66 667 €	10 000 €

La ville souhaite accueillir ses habitants dans les meilleures conditions possibles au sein des infrastructures.

Forte de son tissu associatif, de l'implication des écoles locales, de son école municipale des sports, la ville a établi un plan pluriannuel d'investissements.

Son premier volet concerne la modernisation de l'ensemble du patrimoine sportif et l'optimisation de l'existant en le rendant le plus fonctionnel possible.

# Section d'investissement : les grands projets

## Hôtel de ville

### ✓ Requalification de l'esplanade

Dépenses HT	Subventions	
	Etat	Département
641 535 €	359 700 €	156 000 €

### ✓ Rénovation de la façade

Dépenses HT	Subventions		
	Etat	Département	CCPOH
198 668 €	60 000 €	70 980 €	10 000 €

Afin de pouvoir repenser de manière globale l'aménagement des espaces publics du centre-ville, la ville lance une première phase avec la requalification de l'esplanade de l'hôtel de ville.

Cette action vient en continuité du ravalement des façades de l'hôtel de ville.

L'objectif de cette action sera de mettre en valeur l'ensemble de l'hôtel de ville, de mieux connecter l'édifice aux rues commerçantes et de faire ressortir l'hyper centre-ville dans le cadre de la problématique urbaine de la RD1017.

En effet, le parvis de l'hôtel de ville ne doit pas être uniquement un lieu de passage mais doit devenir une place accueillante, un lieu d'échanges et de rencontres, permettant de gérer à la fois le ralentissement des véhicules mais aussi de donner plus de places aux modes de circulation doux.

## Section d'investissement : les autres opérations

	Dépenses	Subventions
Rue de Felgueiras	283 452	991 665
Voirie	735 780	280 825
Espace public (1)	282 283	86 475
Bâtiments	1 281 137	176 075
Equipement et matériel	372 419	12 720
Subvention d'équipement	246 382	178 600

(1) : Eclairage public, défense incendie, équipements extérieurs et espaces verts

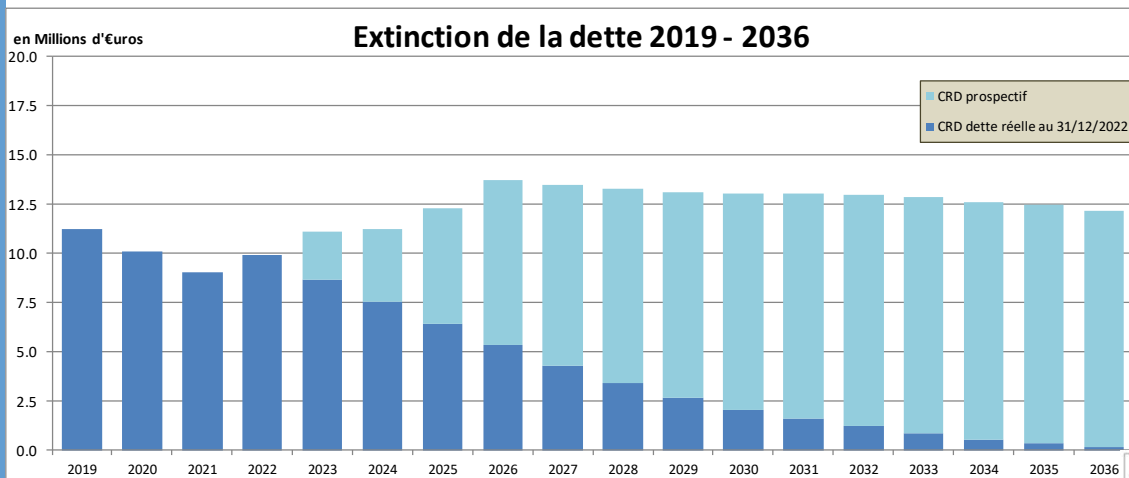
En dehors des projets principaux, la ville réalise de nombreuses actions, que ce soit sur son patrimoine ou dans l'espace public.

Ces dépenses courantes sont peu subventionnées mais absolument nécessaires.

Mais la ville ne se contente de maintenir en état, elle innove, se dote de nouveaux outils et lance des études pour préparer l'avenir.



# Autres éléments d'information : prospective de la dette



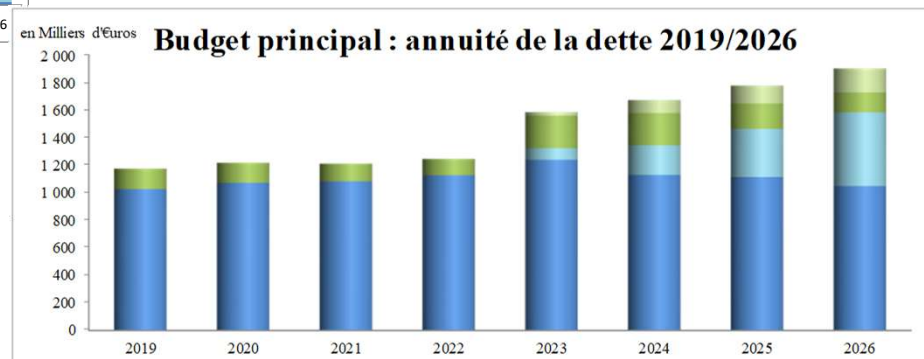
Les programmes majeurs déjà engagés que sont les réhabilitations des écoles et le renouvellement urbain du quartier de Les Terriers requièrent le recours à l'emprunt en complément des subventions de nos partenaires (Etat, Région et Département).

Le stock de dette va progresser.

Toutefois, la santé financière de la ville lui permet de faire face aux échéances d'emprunts malgré des taux en forte progression.

Compléter le financement par l'emprunt permet d'étaler la charge financière et donc d'agir.

La maîtrise la dette est primordiale et c'est ce cap qui conduira à la réalisation des investissements prévus.



		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Remboursement du capital	au 31/12	1 027 401	1 073 342	1 083 613	1 127 551	1 240 000	1 130 000	1 115 000	1 050 000
	Dette prospective (1,5 M€/an)					85 000	215 000	350 000	535 000
Intérêts	au 31/12	148 233	145 180	129 078	119 068	235 000	235 000	185 000	145 000
	Dette prospective					27 000	95 000	130 000	175 000
Annuité		1 175 634	1 218 521	1 212 691	1 246 619	1 587 000	1 675 000	1 780 000	1 905 000

# Le budget annexe de l'assainissement

- Résultat 2022
- Vue d'ensemble 2023
- Éléments d'information complémentaires



# Budget annexe Assainissement - Résultats 2022

Exploitation	Dépenses		Exploitation	Recettes	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Opérations réelles	34 015.63	33 392.67	Opérations réelles	196 035.00	189 138.64
Opérations d'ordre	193 261.53	181 955.87	Opérations d'ordre		
Résultat reporté (002)	-		Résultat reporté (002)	31 242.16	
<b>Total</b>	<b>227 277.16</b>	<b>215 348.54</b>	<b>Total</b>	<b>227 277.16</b>	<b>189 138.64</b>

**Résultat de clôture de Fonctionnement :**      **5 032.26**      = (189 138,64 - 215 348,54) + 31 242,16

Investissement	Dépenses		Investissement	Recettes	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Opérations réelles	329 433.18	259 617.04	Opérations réelles	56 480.14	37 740.34
Opérations d'ordre	46 733.88	45 999.47	Opérations d'ordre	239 995.41	227 955.34
Résultat reporté (001)			Résultat reporté (001)	79 691.51	
<b>Total</b>	<b>376 167.06</b>	<b>305 616.51</b>	<b>Total</b>	<b>376 167.06</b>	<b>265 695.68</b>

**Résultat de clôture de l'Investissement :**      **39 770.68**      = (265 695,68 - 305 616,51) + 79 691,51

<b>Résultat global de clôture</b>	<b>44 802.94</b>	<b>= (5 032,29 + 39 770,68)</b>
-----------------------------------	------------------	---------------------------------





# Budget annexe Assainissement : Budget 2023

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

	B. P. 2022	C. A. 2022	BP 2023	
			Reports	Crédits nouveaux
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>227 277.16</b>	<b>215 348.54</b>	-	<b>221 032.26</b>
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	12 610.60	12 610.60		11 000.00
012 CHARGES DE PERSONNEL				
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
66 CHARGES FINANCIÈRES	16 020.95	15 398.27		21 000.00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 312.00	1 311.72		
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	4 072.08	4 072.08		1 032.26
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 888.66			0.00
042 OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	183 372.87	181 955.87		188 000.00
043 OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	-			
<b>DÉPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>227 277.16</b>	<b>215 348.54</b>	-	<b>221 032.26</b>
002 Déficit antérieur reporté	-			-

	B. P. 2022	C. A. 2022		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>227 277.16</b>	<b>189 138.64</b>	-	<b>221 032.26</b>
013 ATTÉNUATION DE CHARGES				
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	196 035.00	189 138.64		216 000.00
73 IMPÔTS ET TAXES				
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76 PRODUITS FINANCIERS				
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS				
042 OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				
043 OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION				
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>196 035.00</b>	<b>189 138.64</b>	-	<b>216 000.00</b>
002. Excédent antérieur reporté	31 242.16			5 032.26

## SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

	B. P. 2022	C. A. 2022	BP 2023	
			Reports	Crédits nouveaux
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>376 167.06</b>	<b>305 616.51</b>	<b>7 173.32</b>	<b>289 337.16</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>				
20 Immobilisations incorporelles	6 000.00			6 000.00
21 Immobilisations corporelles	157 626.00	146 915.18	7 173.32	143 337.16
23 Immobilisations en cours	46 034.98			-
<b>Dépenses financières</b>				
16 Emprunts et dettes assimilées	119 772.20	112 701.86		115 000.00
<b>Opérations d'ordre</b>				
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	-	-	-	-
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	46 733.88	45 999.47	-	25 000.00
<b>DÉPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>376 167.06</b>	<b>305 616.51</b>	<b>7 173.32</b>	<b>289 337.16</b>
<b>Déficits d'investissement reportés</b>				-
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>296 510.48</b>	

	B. P. 2022	C. A. 2022		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>376 167.06</b>	<b>265 695.68</b>	<b>18 739.80</b>	<b>277 770.68</b>
<b>Recettes d'équipement</b>				
13 Subventions d'équipement	18 739.80		18 739.80	-
16 Emprunts et dettes assimilées				
<b>Recettes financières</b>				
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés				
27 Autres immobilisations financières	37 740.34	37 740.34		25 000.00
<b>Opérations d'ordre</b>				
021 Virement de la section d'exploitation	9 888.66	-	-	0.00
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	183 372.87	181 955.87	-	188 000.00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	46 733.88	45 999.47	-	25 000.00
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>296 475.55</b>	<b>265 695.68</b>	<b>18 739.80</b>	<b>238 000.00</b>
<b>Excédents d'investissement reportés</b>	79 691.51			39 770.68
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>296 510.48</b>	

La section de fonctionnement maintient son résultat positif autour des 20 000 euros.

La ville réalise en moyenne 100 000 euros de travaux par an pour l'amélioration de son réseau.

# Elément d'information - Taxes

Le budget annexe de l'assainissement ne parvient pas à maintenir un niveau suffisant d'excédent d'exploitation.

L'année 2022 a vu un résultat d'exploitation négatif de 26 210 euros.

L'excédent d'exploitation a donc diminué en passant de 31 242 à 5 032 euros.

Ce budget va devenir déficitaire sans modification de l'une des ses deux ressources :

- Redevance communale
- Taxe de raccordement à l'égout

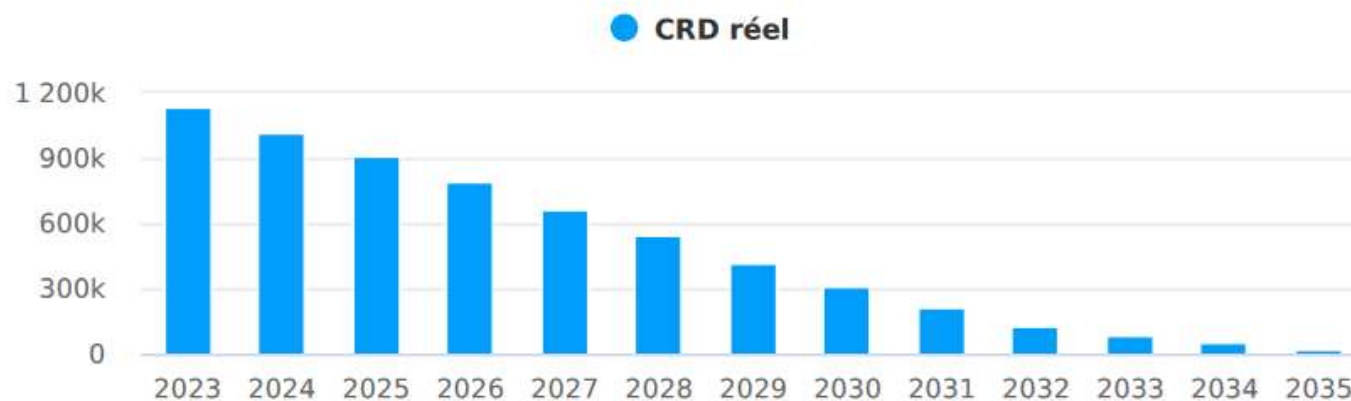
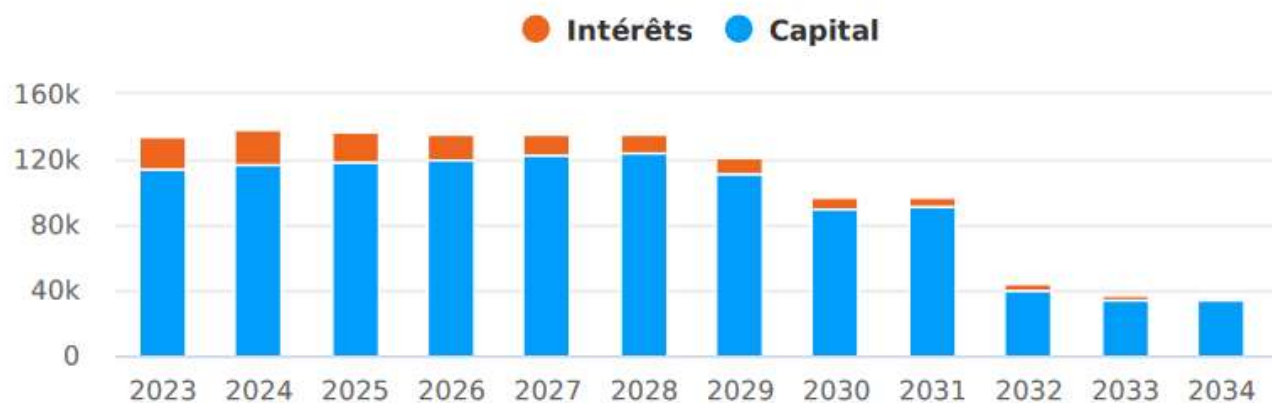
La recette de la taxe est variable (entre 20 k€ et 40 k€ sur les dernières années) car liée aux constructions nouvelles.

La seule solution pérenne est donc d'augmenter le montant de la redevance.

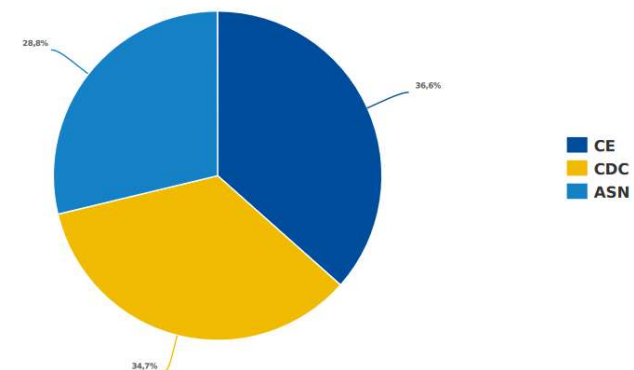
Celle-ci passera de 0,29 € / m<sup>3</sup> à 0,35 € / m<sup>3</sup> , ce qui représente environ 7 euros par an pour un foyer.

La redevance communale n'avait pas été réévaluée depuis 2010.

# Elément d'information - Dette



Répartition du CRD par banque en date de visualisation



L'intégralité de la dette est classée A1, la plus sûre.

Un tiers est financé à taux zéro par l'agence de l'eau.

# Le budget annexe de l'eau potable

- Résultat 2022
- Vue d'ensemble 2023
- Eléments d'information complémentaires

# Budget annexe Eau potable - Résultats 2022

Exploitation	Dépenses		Exploitation	Recettes	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Opérations réelles	20 000.00	12 781.82	Opérations réelles	70 000.00	72 122.88
Opérations d'ordre	73 543.58	57 491.89	Opérations d'ordre	-	-
Résultat reporté (002)			Résultat reporté (002)	23 543.58	
<b>Total</b>	<b>93 543.58</b>	<b>70 273.71</b>	<b>Total</b>	<b>93 543.58</b>	<b>72 122.88</b>
<b>Résultat de clôture de Fonctionnement : 25 392.75 = (72 122,88 - 70 273,71) + 23 543.58</b>					

Investissement	Dépenses		Investissement	Recettes	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Opérations réelles	496 769.43	128 430.37	Opérations réelles	7 015.30	950.80
Opérations d'ordre	3 110.80	950.80	Opérations d'ordre	76 654.38	58 442.69
Résultat reporté (001)			Résultat reporté (001)	416 210.55	
<b>Total</b>	<b>499 880.23</b>	<b>129 381.17</b>	<b>Total</b>	<b>499 880.23</b>	<b>59 393.49</b>
<b>Résultat de clôture de l'Investissement : 346 222.87 = (59 393,49 - 129 381,17) + 416 210,55</b>					

<b>Résultat global de clôture 371 615.62 = (25 392,75 + 346 222,87)</b>					
---	--	--	--	--	--

# Budget annexe Eau potable : Budget 2023

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

	B.P. 2022	C.A. 2022	BP 2023	
			Reports	Crédits nouveaux
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>93 543.58</b>	<b>70 273.71</b>	<b>-</b>	<b>99 392.75</b>
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	20 000.00	12 781.82		20 000.00
012 CHARGES DE PERSONNEL				
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
66 CHARGES FINANCIÈRES				
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES				
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16 051.69			13 392.75
042 OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	57 491.89	57 491.89		66 000.00
043 OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION				
<b>DÉPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>93 543.58</b>	<b>70 273.71</b>	<b>-</b>	<b>99 392.75</b>
002 Déficit antérieur reporté	-			-

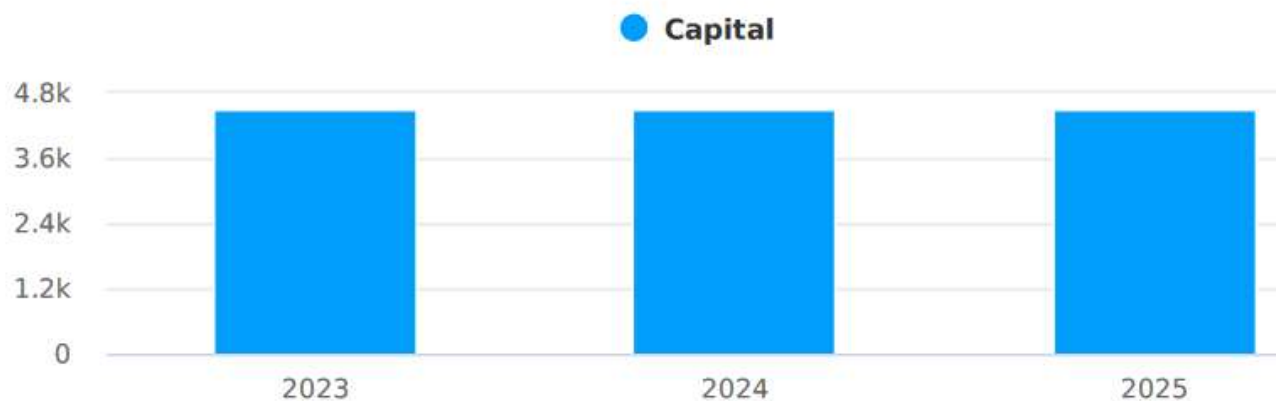
	B.P. 2022	C.A. 2022		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>93 543.58</b>	<b>72 122.88</b>	<b>-</b>	<b>99 392.75</b>
013 ATTÉNUATION DE CHARGES				
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	70 000.00	72 122.88		74 000.00
73 IMPÔTS ET TAXES				
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76 PRODUITS FINANCIERS				
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS				
042 OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				
043 OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION				
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>70 000.00</b>	<b>72 122.88</b>	<b>-</b>	<b>74 000.00</b>
002. Excédent antérieur reporté	23 543.58			25 392.75

## SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

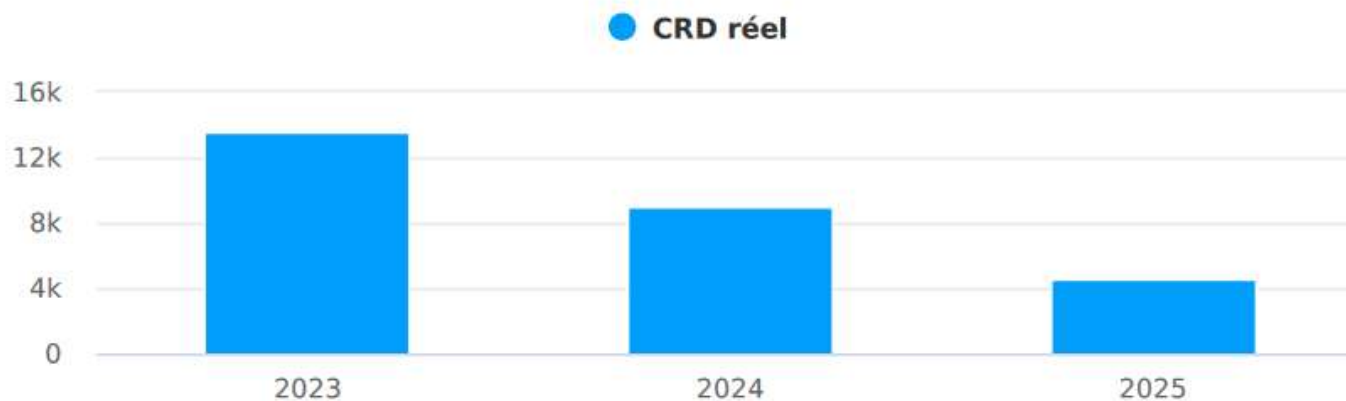
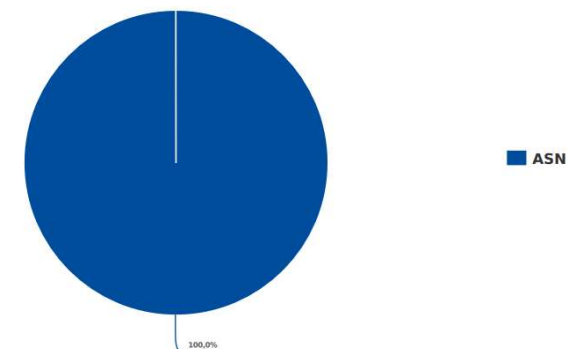
	B.P. 2022	C.A. 2022	BP 2023	
			Reports	Crédits nouveaux
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>499 880.23</b>	<b>129 381.17</b>	<b>262 973.19</b>	<b>210 706.93</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>				
20 Immobilisations incorporelles	20 000.00	8 165.89	6 090.00	20 000.00
21 Immobilisations corporelles	406 262.76	115 757.81	256 883.19	165 196.93
23 Immobilisations en cours	66 000.00			-
<b>Dépenses financières</b>				
16 Emprunts et dettes assimilées	4 506.67	4 506.67		4 510.00
<b>Opérations d'ordre</b>				
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	-	-	-	-
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 110.80	950.80	-	21 000.00
<b>DÉPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>499 880.23</b>	<b>129 381.17</b>	<b>262 973.19</b>	<b>210 706.93</b>
Déficits d'investissement reportés	-			-
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>473 680.12</b>	

	B.P. 2022	C.A. 2022		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>499 880.23</b>	<b>59 393.49</b>	<b>6 064.50</b>	<b>467 615.62</b>
<b>Recettes d'équipement</b>				
13 Subventions d'équipement	6 064.50		6 064.50	
16 Emprunts et dettes assimilées				
<b>Recettes financières</b>				
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés				
27 Autres immobilisations financières	950.80	950.80		21 000.00
<b>Opérations d'ordre</b>				
021 Virement de la section d'exploitation	16 051.69	-	-	13 392.75
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	57 491.89	57 491.89	-	66 000.00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 110.80	950.80	-	21 000.00
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>83 669.68</b>	<b>59 393.49</b>	<b>6 064.50</b>	<b>121 392.75</b>
Excédents d'investissement reportés	416 210.55			346 222.87
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>473 680.12</b>	

# Elément d'information - Dette



Répartition du CRD par banque en date de visualisation



L'intégralité de la dette est classée A1, la plus sûre.

La totalité de la dette est réalisée auprès de l'agence de l'eau.

**Merci pour votre attention**